

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [5]

Artikel: Mademoiselle la factrice

Autor: mc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CARNET DE FS

QUI A DIT

 que les féministes ne sont pas coquettesses ? Pour le printemps, « Femmes Suisses » s'est habillé de neuf. Merci à André Stumpges, notre nouveau graphiste, qui assistera désormais notre équipe.

ELLES ETAIENT TROP ZELEES

 L'expérience des femmes chauffeuses d'autobus en Tunisie n'a pas duré longtemps. A qui la faute ? Aux femmes elles-mêmes, à leur excès de zèle. Elles faisaient leur travail trop consciencieusement, ne s'arrêtant que le temps nécessaire aux stations et terminus, et dévoilant par là le laisser-aller de leurs confrères masculins.

GENEVE-BALE : A L'ARRACHE

 Les députées bâloises représentent les 23 % de leur Grand Conseil ; les Genevoises 28 % (28 femmes sur 100 députés). Ce sont donc elles qui l'emportent au hit-parade du féminisme, et non les Bâloises, qui restent néanmoins de brillantes secondes ! Merci à la lectrice qui nous a envoyé cette précision.

ELLES SERONT DEUX, DEUX !

 Nous parlons des femmes ayant un poste de directrices dans l'Administration fédérale. Il y avait Mme Jenny Schneider, directrice du Musée National Suisse. Il y aura, dès le 1er juin, Mme Hellen Huelzen, qui sera placée à la tête de la Caisse Fédérale d'Assurance. 2 sur 78 : hourrah !

LA ROBE D'HOTESSE

 était indécente, et une étudiante qui avait été engagée pour travailler à l'un des stands du Salon de l'auto avait refusé de la porter. Congédiée, elle a recoutré au Tribunal des Prud'hommes, qui lui a donné raison. Le constructeur a dû payer à la jeune fille l'intégralité de son salaire.

LES BENEFICES DU SPORT-TOTO

 sont en partie affectés, dans le canton du Jura, à l'encouragement du sport militaire hors service et des exercices de tir volontaire, alors que rien n'est prévu pour les activités féminines. Saviez-vous que le BCF a placé l'ordonnance relative à cette affectation sur sa liste des inégalités à corriger ?

DEMOCRATIE VIRILE

 « La Suisse est l'une des démocraties les plus viriles du monde ! », s'est exclamé le président du conseil de l'Union interparlementaire, le Soudanais El Sayed, lors de l'ouverture de la 71e conférence de cette organisation, il y a quelques semaines, à Genève. Apparemment, les échos du 7 décembre étaient parvenus jusqu'au Soudan.

APPENZELL, MISSISSIPPI : MEME COMBAT

 Les femmes de l'Etat américain du Mississippi viennent seulement d'obtenir officiellement le droit de vote. Deux différences cependant avec les Appenzelloises : ces dernières attendent toujours ; et celles qui étaient jusqu'à il y a peu leurs soeurs en discrimination votaient, néanmoins, en toute illégalité, depuis soixante-quatre ans.

« LA BELLE EPOQUE POUR MADAME »

 C'était le texte d'une petite annonce parue à plusieurs reprises dans « 24 Heures » du mois d'avril. Pour en savoir plus, il fallait téléphoner au (021) 20 52 94. Nous l'avons fait, convaincues de tomber sur une démonstratrice en parfumerie ou en lingerie fine. Mais non : sur le répondeur, une voix aussi masculine que persuasive nous invitait à aller assister au spectacle d'un strip-teaseur hollandais dans un cabaret lausannois. Nous avons appris par la suite que les spectatrices se bousculaient pour admirer les charmes de Monsieur Van Jackson !

MADemoiselle LA FACTRICE

Quoique séduites par le modernisme du langage utilisé par les PTT, nous nous sommes demandées pourquoi on ne cherchait pas des facteurs(trices) ?

Après un coup de fil aux PTT (c'est si facile !), voici leur réponse : « Nous ne cherchons pas des femmes exclusivement pour tel service et des hommes exclusivement pour d'autres. Mis à part certains travaux pénibles de manutention qui ne peuvent être exécutés que par des hommes, nous essayons au contraire de « panacher » les sexes dans les différents services. Il y a, en ce moment, plus d'hommes que de femmes à la distribution des exprès, voilà pourquoi nous cherchons des factrices ». Et si un homme se présentait, avons-nous encore demandé ? Réponse texto : « S'il y a un jeune homme qui se présente et que le contingent des hommes est plein, on le mettra ailleurs, et s'il nous manque une femme, eh bien, on recruterai une femme pour cette place-là ».

En fait, c'est purement et simplement ce qu'on appelle pratiquer l'**action positive**, c'est-à-dire la discrimination en faveur d'une catégorie défavorisée ou, si vous préférez, en défaveur d'une catégorie favorisée. Ah, si une telle politique pouvait être pratiquée dans les conseils d'administration plutôt que dans l'acheminement des exprès...

(mc)

Almez-vous l'indépendance et les horaires irréguliers ? Êtes-vous capable de travailler de façon sûre et rapide ? Appréciez-vous le contact avec le public ?

La direction des postes de Genève cherche des

FACTRICES

(porteuses d'expres)

qui contribueront à acheminer à destination le flot des envois exprès.

Vous distribuez les envois en ville de Genève au moyen d'un cyclomoteur.

Si vous êtes Suisse ou au bénéfice d'un permis C et âgée au maximum de 30 ans, alors n'hésitez pas à venir vous inscrire auprès de notre Division du personnel, rue Pécolet 1, 5^e étage, bureau n° 1

Entrée en fonction: immédiat ou à convenir

Direction d'arrondissement postal de Genève
Division du personnel

mensuel femmes

fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chapuis, Eliane Daumont

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguelet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.— Etranger : Fr. 44.— renouvelés d'office, sauf dénoncations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1984